

Fièvre thyphoïde et parathyphoïde



Mise à jour
08/11/2024

Autres dénominations
Salmonella

Informations relatives à
Hôpitaux FHV, Cliniques, CTR / Psychiatrie

Epidémiologie

Agent infectieux

Salmonella Typhi (*S. enterica* subsp. *enterica* serovar *Typhi*) ou *Salmonella Paratyphi* A, B, ou C

Réservoir

Homme

Mode de transmission



dans la communauté: par consommation d'aliments ou d'eau contaminée

- à l'hôpital: par des objets ou du matériel souillés par des selles ou de l'urine
-

Période d'incubation

- Typhi: 3 à 60 jours, le plus souvent entre 8 et 14 jours
 - Paratyphi: 1 à 10 jours
-

Durée d'infectiosité

Tant que l'agent infectieux est présent dans les selles (quelques jours à plusieurs semaines)

Prise en charge du cas positif/suspect

Précautions Standard + Mesures Additionnelles

- Aucune, l'application des Précautions Standard est suffisante
 - Instaurer des Mesures Additionnelles Contact si patient avec incontinence fécale
-

Placement

Si Mesures Additionnelles Contact :

- Chambre individuelle avec sanitaires dédiés
- Cohortage possible (regroupement de plusieurs patients avec le même germe) avec sanitaires dédiés

- Mettre à disposition du patient une chaise percée et utilisation du matériel Care Bag protège bassin (Eproc 950110), si absence de WC dans la chambre
-

Durée des mesures

Si Mesures Additionnelles Contact :

- Jusqu'à guérison clinique
- Selles de type 5 ou moins selon l'échelle de Bristol
-

Suivi microbiologique

- Pas nécessaire de faire un prélèvement de suivi sauf avis contraire HPCI
-

Soins de base

- Rappeler au patient de bien se laver les mains après avoir été à selles et avant de manger
- En cas de douche commune, le patient en Mesures Additionnelles passe en dernier
-

Matériel de soin

- Le matériel de soins est réservé au patient pendant la durée des Mesures Additionnelles



Privilégier le matériel à usage unique

Transport

Si Mesures Additionnelles Contact :

- Vêtements propres
 - Protections changées si incontinence
 - Avertir le service de destination pour qu'il prenne les mesures adéquates
 - Limiter les déplacements pendant la durée de la maladie
-

Circulation

Si Mesures Additionnelles Contact :

- Sorties limitées à la physiothérapie de mobilisation et aux besoins essentiels.
Lors d'hospitalisation prolongée et si patient compliant, possibilité de sorties à l'extérieur
 - Protections changées si incontinence
 - Surblouse et gants pas nécessaires pour le patient
 - Surblouse indiquée pour le soignant seulement si contact direct avec le patient
-

Visiteurs

Si Mesures Additionnelles Contact :

- Ne pas s'asseoir sur le lit
- Désinfection des mains en sortant de la chambre

- Surblouse seulement si participation aux soins
-

Transfert/Sortie

Si Mesures Additionnelles Contact :

- Avertir le service/l'établissement de soins de destination
-

Mesures en cas d'épidémie

- Cohortage possible lors d'épidémie
- Se réréfer aux recommandations de l'unité HPCi-CHUV

Mesures de protection/prévention pour le personnel

Hygiène des mains

- Hygiène des mains selon les 5 moments de l'OMS avec la solution hydro-alcoolique
-

Gants

- Non indiqués en systématique

- A porter selon les indications des Précautions Standard (si risque de contact avec des liquides biologiques, muqueuses, peau lésée)
-

Blouse de protection

- Si risque de projections de liquides biologiques
 - Ou si Mesures Additionnelles Contact (sauf si simple passage dans la chambre)
-

Masque de soins

- Non en systématique
 - A porter selon les indications des Précautions Standard (risque de projections de liquides biologiques ou lors de symptômes respiratoires)
-

Lunettes de protection

- Non en systématique
 - A porter selon les indications des Précautions Standard (risque de projections de liquides biologiques)
-

Autres

- Le personnel de cuisine doit être exclu du travail pendant la phase aiguë de la maladie et jusqu'à obtention de 3 coprocultures négatives

Nettoyage et désinfection

Matériel de soins

- Utiliser le détergent/désinfectant usuel

A la levée des Mesures Additionnelles :

- Désinfecter tout le matériel à usage multiple présent en chambre
- Eliminer le matériel non désinfectable (boîtes de gants, masques, lingettes, etc) présent dans la zone patient (< 2 m)
- Conserver le matériel non désinfectable (boîtes de gants, masques, lingettes, etc) présent hors de la zone patient (> 2 m) sauf si souillures visibles

Lit et literie

- Utiliser les sacs à linge usuels
- Se désinfecter les mains avant toute manipulation de linge propre
- Ne pas remplir les sacs à linge sale au-delà du 2/3 de leur capacité

A la levée des Mesures Additionnelles :

- Changer le lit et la literie

Environnement

- Utiliser le détergent/désinfectant usuel pour l'entretien quotidien
- Entretien de l'environnement direct du patient 1x par jour

-  Les surfaces souillées par des liquides biologiques doivent être nettoyées/désinfectées immédiatement

A la levée des Mesures Additionnelles :

-  Désinfection minutieuse de l'environnement direct du patient (table de nuit, armoire patient, etc.)
 -  Nettoyage et désinfection de la chambre par le service propreté et hygiène
 -  Changement du rideau de lit ou nettoyage de la surface du paravent
 -  Trempage du rideau de la salle de bains
-

Déchets

-  Elimination des déchets selon les filières habituelles

Déclaration du cas

Déclaration au médecin cantonal

-  Déclaration du médecin dans les 24 heures
-